



Lettre ouverte à Hervé Gastinel PDG de la Compagnie du Ponant¹ et au groupe François-Henri Pinault.

« *Merci pour votre courage et votre politique visionnaire au service de la lutte contre le fléau du Covid !* »

Je n'ai pas pour habitude de prendre ma plume pour flatter quiconque mais lorsque j'ai lu le courrier écrit par Hervé BELLAÏCHE, Directeur Général Adjoint, j'ai ressenti le besoin de partager mon enthousiasme et, je l'avoue modestement, ma fierté d'être français.

Vous avez raison. On ne négocie pas avec la sécurité et votre décision de réserver vos croisières aux seules personnes vaccinées relève à la fois du courage politique et, disons-le, du simple bon-sens.

Comment imaginer qu'un moment festif se transforme en cluster causant ainsi le décès de grands-parents ou d'arrière-grands-parents jouissant de la vie alors même que les membres d'équipage philippins et indonésiens² veillent à leur confort.

Je comprends et j'admire comme il se doit votre décision mais ma générosité et mon altruisme naturel ont pris le dessus me poussant à vous poser la question suivante :

Nous savons vous et moi que certains, pour des raisons de santé, ne peuvent se vacciner. J'ai bien conscience, comme vous j'imagine, que « *c'est bien fait pour leur gueule* » et qu'ils n'avaient qu'à pas tomber malade. Et ce n'est pas non plus à vous, ni à votre illustre propriétaire milliardaire, que je vais apprendre que la vie est injuste. Injuste mais « *bonne* » car la Compagnie du Ponant n'hésite pas à apporter du travail à des castes de nécessiteux de pays sous-développés, qui, sans le salaire (*généreux* ?) que vous leur octroyez, ne pourraient pas nourrir leur famille nombreuse. Mais là n'est pas mon propos du jour, même s'il est juste de reconnaître votre générosité.

Non, je voulais vous demander s'il ne serait pas possible de réserver les ponts inférieurs, sans accès sur l'extérieur aux personnes non vaccinées pour qu'ils jouissent aussi des croisières.

Il suffirait de les équiper d'un bracelet électronique afin de s'assurer qu'ils ne s'approchent pas des personnes saines et vaccinées, voir peut-être d'un signe distinctif cousu sur leur chemise ?

Imaginez qu'une personne vaccinée activement protégée du Covid, puisse tomber malade et mourir du fait de non-vaccinés. Nous serions là dans une injustice totale !

À vous déguster de vous vacciner !

Il faudrait bien sûr que les non-vaccinés payent un supplément du fait de protocoles spécifiques.

J'espère donc que vous vous pencherez sérieusement sur ma proposition généreuse.

D'autre part, comme je sens que vous êtes à la fois visionnaire et courageux, je voulais vous faire part de nos besoins.

Nous sommes un petit groupe d'amis qui organisons régulièrement des réunions à caractère festif.

Il faut dire que nous sommes une bande de joyeux drilles incorrigibles qui portent une espèce de chapeau pointu découpé dans un drap blanc, ce qui agace sérieusement nos femmes !

Il y a généralement une guest-star invitée et nous faisons la fête tard dans la nuit autour d'un feu avec de bonnes odeurs de viande grillée...

Étant donné que vous n'hésitez pas à mettre en place une discrimination « *positive* », « *motivante* » et « *juste* » sur vos bateaux...

Vous serait-il aussi possible de faire des croisières où seules les personnes pouvant devenir

1 [https://fr.wikipedia.org/wiki/Ponant_\(entreprise\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Ponant_(entreprise))

2 <https://la1ere.francetvinfo.fr/martinique/les-membres-d-equipage-du-dumont-durville-sont-liberes-820794.html>



membres de notre club pourraient participer ?

Mes amis et moi étant très maladroits, risquerions de bousculer la nuit sur le pont certaines personnes « *peu visibles* » qui pourraient ainsi « *malencontreusement* » tomber à l'eau et se noyer. Il serait de fait raisonnable d'interdire totalement les Croisières du Ponant à ces personnes.

Étant donné que je vous ai sous la main... J'ai des copains très âgés (*ce qui collerait bien avec votre clientèle*) qui ont déménagé en Argentine après-guerre pour quitter le climat morose de l'Allemagne. Dès qu'ils sont en présence de certains types « *d'amis* » aux pratiques « *orthodoxes* », eux aussi se mettent à faire tellement la fête qu'ils pourraient aussi les faire basculer du bord...

Il serait donc préférable de s'assurer qu'ils n'aient plus accès aux croisières. Je compte sur vous.

C'est la lourde tâche des pionniers comme vous et c'est le premier pas qui compte... que vous avez franchi avec panache pour la vaccination.

Surtout n'écoutez pas les mauvaises langues qui pourraient vous parler de discrimination, d'apartheid, de castes ou autres fariboles.

Nous ne pouvons pas laisser une partie de la population complotiste mettre en danger la liberté, la démocratie et la sécurité de chacun.

Après tout, il y a bien un permis pour conduire, pourquoi ne pas instaurer un permis pour aller en croisière.

La France, que dis-je, le Monde a besoin de grands visionnaires et démocrates comme vous attachés aux libertés fondamentales !

Merci.

Alain Tortosa

(*Qui n'est pas prêt de mettre les pieds sur un bateau de la compagnie le Ponant.*)

Le 28 avril 2021.

Auteur de « 7 milliards d'esclaves et demain ? » Edition Archilogue

<https://7milliards.fr/tortosa20210428-compagnie-ponant-vaccination.pdf>

Copie du courrier du directeur général :

« *Le 27 avr. 2021, Croisières Ponant a écrit : INFORMATION IMPORTANTE VOIR EN LIGNE
Vaccination et protocole sanitaire renforcé : voyagez l'esprit léger.*

Vous le savez, la sécurité de nos passagers et membres d'équipage a toujours été notre préoccupation majeure. Depuis un an, nous avons mis en œuvre un protocole rigoureux, performant et adapté à l'évolution de la situation sanitaire mondiale pour lutter contre la Covid-19.

Aujourd'hui, la vaccination ouvre de nouvelles perspectives et permet de projeter sereinement la reprise de notre activité. Votre confiance également. Vous êtes 94% à nous avoir confié votre souhait de reprendre la mer à nos côtés, si l'ensemble des personnes à bord étaient vaccinées.

Nous avons donc décidé de renforcer notre protocole d'accès à nos navires. Dès la reprise de nos croisières, les personnes qui embarqueront devront être vaccinées contre la Covid-19...

...Cette décision nous permet de consolider notre bulle anti-Covid à bord et de vous assurer les meilleures conditions de voyage possibles. Vous pouvez ainsi réserver votre prochain séjour en toute tranquillité.

À bientôt à bord,

Hervé BELLAÏCHE -Directeur Général Adjoint, Commercial et Marketing »